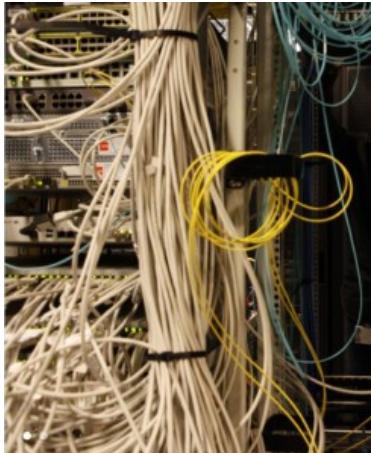


Le business des écoutes et des données personnelles | POLICEtcetera | Le Net Expert Informatique



Le business des écoutes et des données personnelles

Au moment où les États-Unis sont en train – timidement – de faire machine arrière sur le Patriot Act, la France se dote d'une véritable armada de machines électroniques pour surveiller ses propres ressortissants – et à l'occasion, les étrangers de passage dans notre beau pays. Dans cette guerre secrète contre le crime et le terrorisme, qui s'est amplifiée ces dernières années, pas de chars, pas d'avions, pas d'armes, mais un chiffre d'affaires en pleine érection. On peut se demander à qui profite le crime et combien cela va nous coûter... Dans quelle poche va-t-on prendre les sous ? Au détriment de quels services publics ?...

Nous sommes tellement habitués à ces projets qui capotent, comme Ecomouv ; ou d'autres qui aboutissent, mais dont la facture a été multipliée par 2, 3, 4...

Tiens, par exemple, parlons de la plateforme nationale d'interceptions judiciaires (PNIJ). En 2007, il était question d'une enveloppe de 17 millions d'euros. En 2010, elle était de 42 millions, et en 2014, de 47. En cette année 2015, alors que les premiers essais ont commencé dans certains services de police et de gendarmerie sur le ressort des cours d'appel de Paris, Versailles et Rouen, on se rapprocherait des 55 millions. C'est du moins ce que dit Le Canard enchaîné daté du 20 mai 2015, ajoutant malicieusement, que, pour l'instant, seuls les clients d'Orange peuvent être mis sous écoute.

En fait, l'addition sera beaucoup plus lourde, car, parallèlement, les fournisseurs d'accès à Internet ont dû effectuer des travaux et notamment déployer des fibres optiques jusqu'à Élancourt, dans les Yvelines, sur le site de Thales qui accueille la PNIJ. Il faut également revoir les réseaux des services de police, de gendarmerie, des douanes... Lors du jeu de questions à l'Assemblée Nationale, le député Alain Tourret a avancé un surplus de 50 millions. Il n'a obtenu ni confirmation ni infirmation de ce chiffre, la garde des Sceaux se contentant de dire qu'il était prévu que le ministère de l'Intérieur participe au pot commun.

Et l'addition n'est pas close, car il pourrait se révéler nécessaire de renforcer la sécurité de la PNIJ. On se souvient des propos tenus lors du débat sur la loi sur le renseignement : la centralisation des données dans un même lieu géographique « pourrait constituer une source de vulnérabilité importante ». La centralisation nationale des réquisitions judiciaires constitue donc une faiblesse dans la sécurité, ce que policiers et magistrats n'ont cessé de clamer depuis que l'idée est dans l'air. D'autant que cette plateforme, contrairement à ce que son nom peut laisser penser, n'est pas seulement destinée à intercepter les communications téléphoniques : c'est un système complet de traitement automatisé de données à caractère personnel. Une machine qui va brasser et enregistrer les données personnelles de toutes les personnes impliquées ou suspectées dans une affaire judiciaire.

Une caverne d'Ali Baba sur laquelle les services de renseignement, français ou étrangers, vont forcément loucher. À ce sujet, on peut d'ailleurs s'interroger sur la portée exacte de l'amendement de dernière minute (un de plus) présenté par le gouvernement à la loi sur le renseignement : les services habilités pourront avoir accès aux traitements automatisés de données à caractère personnel, y compris celles des procédures judiciaires en cours. Il s'agit pour ces services, nous dit-on, de pouvoir consulter le TAJ, c'est-à-dire le fichier d'antécédents judiciaires (qui a remplacé le STIC de la police et le JUDEX de la gendarmerie). Mais alors, pourquoi ce pluriel dans l'article L.234 : « pourront avoir accès aux traitements automatisés... » Cela vise-t-il également le fichier Cassiopée du ministère de la Justice et la PNIJ ?

Je vais finir parano !

Lire la suite...

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://moreas.blog.lemonde.fr/2015/06/21/le-business-des-ecoutes-et-des-donnees-personnelles>
par G.Moréas

Les Samsung Galaxy vulnérables aux cyber- attaques | Le Net Expert Informatique

 Twin Design /
Shutterstock.com

Les Samsung Galaxy
vulnérables aux cyber-
attaques

Les claviers virtuels SwiftKey, pré-installés sur les Samsung, pourraient être une porte ouverte pour les hackers. Une société de cybersécurité américaine a découvert une faille dans plus de 600 millions de portables.

Vous avez peut-être déjà été hacké

Le coupable : le clavier virtuel SwiftKey. Il appartient à la suite d'applications et de fonctionnalités que Samsung rajoute à Android. Comme toute application, SwiftKey subit des mises à jour fréquentes. La société de cybersécurité NowSecure a découvert que lorsque le téléphone recherche des mises à jour à effectuer, il communique ouvertement, sans chiffrer sa requête.

Pour étayer leur dires, les chercheurs de NowSecure ont réussi à se faire passer pour le serveur qui envoie les mises à jour aux téléphones Samsung et à y injecter des programmes permettant d'exploiter les appareils à l'insu des utilisateurs. Peut-être que, sans le savoir, vous avez déjà été hacké.

Impossible à désinstaller

Cette vulnérabilité concerne les modèles Galaxy S4, S4 Mini, S5 et S6. Le problème étant que l'application SwiftKey fait partie des programmes de base livrés avec le téléphone, au même titre que les applis de Google. Il est donc impossible de la désinstaller.

En attendant que le problème soit réglé, NowSecure conseille aux utilisateurs d'« éviter les réseaux Wi-Fi non sécurisés », ou plus radicalement d'« utiliser un autre appareil mobile ». Samsung a lui annoncé une future mise à jour de sa solution de sécurité Knox, pour combler cette faille.

Actuellement, un hacker s'attaquant à votre téléphone pourrait avoir accès aux capteurs et aux ressources comme le GPS, l'appareil photo et le micro, installer secrètement des applications malveillantes, espionner les messages entrants et sortants ou les appels ou encore tenter d'accéder à des données personnelles sensibles comme les photos ou les textos.

Qu'en est-il en France ?

Contactée par Le Figaro, la société NowSecure confirme que le phénomène est « mondial », et donc que la France est concernée. Elle a notifié cette faille à Samsung en décembre 2014, ainsi qu'à l'équipe de sécurité d'Android.

Si Samsung a publié un correctif début 2015, « on ne sait pas si les opérateurs téléphoniques ont implémenté ce correctif dans les appareils de leurs réseaux », explique NowSecure. L'entreprise n'a diffusé qu'une liste des opérateurs touchés aux États-Unis.

En France, seul Bouygues Télécom a pour l'instant été en mesure de fournir une réponse des plus inquiétantes, assurant que « Samsung n'a jamais fait remonter le problème à nos équipes techniques » et qu'il est désormais « très sérieusement à l'étude ».

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://news.radins.com/actualites/les-samsung-galaxy-vulnerables-aux-cyber-attaques,13394.html>

La lutte de la Cybercriminalité passe par la coopération et la formation des enquêteurs (Octopus 2015)

| Le Net Expert Informatique

Cybercriminalité: la lutte passe par la coopération et la formation des enquêteurs (Octopus 2015)

Une coopération internationale renforcée en matière de cybercriminalité et des enquêteurs mieux formés permettraient aux Etats de mieux lutter contre ce fléau, ont conclu vendredi des experts réunis à Strasbourg au Conseil de l'Europe.

Experts internationaux, juges, policiers, responsables gouvernementaux: réunis depuis mercredi à Strasbourg (est de la France), 300 participants à la conférence sur la cybercriminalité Octopus 2015 ont avancé plusieurs pistes de travail.

Parmi les domaines d'actions jugés prioritaires, une coopération internationale plus efficace, des outils et des capacités de lutte renforcés permettraient aux Etats d'être mieux armés pour poursuivre et faire condamner les auteurs d'infractions dans le cyberespace, a affirmé Gabriella Battaini-Dragoni, vice-présidente du Conseil de l'Europe, qui présentait les conclusions des participants à la conférence.

Le Conseil de l'Europe a annoncé qu'il allait « démultiplier » ses efforts pour aider les Etats qui le souhaitent à organiser un programme de formation pour juges et procureurs internationaux, a indiqué Mme Battaini-Dragoni.

L'organisation paneuropéenne, qui compte 47 Etats-membres, veut notamment aider les enquêteurs à se servir du « cloud-data », ces traces informatiques qui permettent d'identifier et de poursuivre les criminels.

Elle proposera dans un premier temps un « Guide des preuves électroniques », sous forme de glossaire informatique.

L'idée est aussi de permettre aux enquêteurs de « parler la même langue », selon Alexander Seger, chef de la division de la lutte contre la cybercriminalité au Conseil de l'Europe.

Selon M. Seger, les « territorialités » et les frontières continuent en effet de faire obstacle en matière de coopération entre enquêteurs, qui peuvent avoir besoin de trouver des éléments de preuve hébergés sur des serveurs informatiques à l'étranger.

Selon le Conseil de l'Europe, depuis 2001, 66 pays dont la France ont signé, ratifié la Convention de Budapest sur la cybercriminalité, ou ont été invités à y adhérer.

Plus de 120 pays au total coopèrent avec le Conseil de l'Europe pour renforcer leur législation et leur capacité de lutte contre la cybercriminalité.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.notretemps.com/internet/cybercriminalite-la-lutte-passe-par-la,i88427>

Montres connectées : vos données personnelles sont peut-être en danger | Le Net Expert Informatique



Montres connectées : vos données personnelles sont peut-être en danger

Des chercheurs en sécurité n'ont pas eu trop de mal à récupérer des données personnelles à partir des montres connectées LG G Watch et Samsung Gear 2 Neo.

Les révélations sur les possibilités d'intrusion et de récupération de données personnelles dans les téléphones portables par les agences de renseignement américaines dévoilées dans les documents d'Edward Snowden ont conduit les éditeurs de plates-formes mobiles à relever les niveaux de sécurité, notamment par le chiffrement systématique des données personnelles et documents dans les appareils mobiles.

Et pour les montres connectées, ces gadgets qui fleurissent (ou aimeraient le faire) sur les poignets ? Une publication de chercheurs de l'Université de New Haven suggèrent que si des hackers ont besoin d'information, ils feraient bien de commencer par cette porte d'entrée.

Il n'ont pas rencontré énormément de difficultés pour obtenir différentes informations personnelles, que ce soit avec la LG G Watch (agenda, contacts, adresses email, données du podomètre) sous Android Wear ou la Samsung Gear 2 Neo (messages, emails, contacts, données de santé) sous Tizen OS....d'autant plus que ces données n'étaient pas chiffrées.

Avec la multiplication des objets connectés qui seront autant de points d'entrée théoriques à différents types de données personnelles, cette petite expérience a de quoi faire réfléchir, alors que des objets comme les montres connectées ont justement besoin d'un large accès aux données personnelles pour être pleinement efficaces, comme dans le cas de Google Now sur Android Wear.

Chiffrer les données sur les montres connectées (et les objets connectés en général) serait une bonne chose, mais encore faut-il que ce soit fait correctement, préviennent les chercheurs. Un certain nombre de failles exploitées par les agences de renseignement (mais aussi les méchants hackers) sont justement des attaques de type man-in-the-middle qui outrepassent ces protections sans même avoir à les casser.

A voir si la montre Apple Watch, en cours d'analyse à l'Université de New Haven, saura mieux préserver la vie privée de son possesseur. Il vaudrait mieux, étant donné les volumes de plusieurs dizaines de millions d'unités qui son censés être écoulés dès cette année...

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité et en déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

<http://www.generation-nt.com/lg-watch-samsung-gear-montre-protection-donnees-actualite-1915829.html>

Alerte ! Campagne de pourriels avec documents Microsoft Office malveillants

| Le Net Expert Informatique

Alerte ! Campagne de pourriels avec documents Microsoft Office malveillants

Votre identité complète ne coûte que 70 dollars sur le Dark Web | Le Net Expert Informatique

Votre identité complète ne coûte que 70 dollars sur le Dark Web

La croissance galopante de la cybercriminalité n'a d'égal que la sophistication de ses techniques. L'objectif de ces attaques : le vol de données personnelles afin de les revendre au plus offrant. Des chercheurs en sécurité informatique ont sondé pendant plusieurs mois le Darkweb afin de dévoiler les dessous des marchés cybercriminels et d'en dévoiler les tarifs en vigueur.

☒

Les bas-fonds du web regorgent de produits illicites: drogues, armes, tueurs à gages, malwares... sont autant de biens et services qu'il est possible de vendre ou d'acheter à des prix variables en toute impunité puisque ces transactions sont intraçables. Car comme nous l'explique Jérôme Granger, chargé de la communication de ce groupe d'experts qui a fouillé ces marchés parallèles (comme Silkroad Reloaded, DeepBay, Pandra ou encore Agora), «les vendeurs accordent beaucoup d'importance à leur réputation et ils vont du coup proposer des prix défiant toute concurrence pour 'un produit de qualité'». À l'heure où des entreprises payent des mille et des cents pour les obtenir afin de nous bombarder de publicités ciblées, nous nous sommes déjà tous demandé ce que valaient nos vies privées sur le marché noir. Des chercheurs du G DATA SecurityLabs ont enquêté et ont passé au crible le fonctionnement de ces lieux d'échanges où moult produits et services illégaux sont disponibles. Et les résultats sont édifiants «puisque nos identités ne valent rien», nous glisse M.Granger.

☒

Grosse quantité à petits prix

Si vous désirez lancer une cyberattaque, vous pouvez trouver un kit du parfait pirate ou tout simplement vous octroyer les services d'un pirate expérimenté. Alors que tous les tutoriels vous sont gracieusement offerts, l'installation d'un programme malware vous coûtera 70 \$, tandis qu'une attaque DDoS vous sera facturée 100 \$. Mais la denrée la plus convoitée reste l'adresse email parce qu'elle permet de mener des opérations de spam ou d'hameçonnage. Comptez seulement 75 \$ pour un million d'adresses valides et 70 \$ l'identité complète (nom, prénom, adresse postale, données de cartes bancaires, comptes email, comptes bancaires). Les accès à ces adresses -identifiants et mots de passe- sont eux légèrement plus chères: 20 \$ pour un lot de 40.000 comptes. Un prix abordable pour celui qui désire usurper des identités afin de se lancer dans des escroqueries de plus haut vol. Pour les hackers fainéants, des données financières prêtées à l'emploi sont également disponibles, mais elles se payent plus cher à l'image d'une carte bancaire ou un compte Paypal qui sera monnayé à 50 \$ pièce. Quant aux produits matériels illicites, ils sont également pléthore sur le Darkweb: le site 01Net nous apprend par exemple «qu'une fausse carte d'identité d'un pays européen se négocie aux alentours de 1.000 €, qu'il faudra verser 4.000 € pour un passeport et qu'au rayon drogues, un gramme de cocaïne de qualité (Amérique du Sud) se vend à partir de 75 € alors qu'un gramme d'ecstasy avec taux de pureté de 84% vaut 19 €».

☒

Représailles compliquées

La lutte contre cette criminalité cachée s'avère aride pour plusieurs raisons. D'abord parce que ces cybercriminels sont difficilement identifiables de par l'utilisation de systèmes qui garantissent leur anonymat (comme Tor, I2P, des VPN ou des Proxy). Ensuite, les opérations menées par les différentes forces policières sont généralement trop lentes et «les sites sont hébergés sur d'autres serveurs en seulement quelques heures», selon Jérôme Granger qui indique qu'«à côté d'une protection redoutable, la seule solution réside dans une sensibilisation constante aux cyberdangers». D'autant plus que la recherche de ces cybercriminels se heurte souvent au droit international car si la coopération européenne est efficace, plusieurs pays comme la Russie et la Chine refusent toujours de céder une partie de leur souveraineté numérique. Un problème qui ne fera que s'amplifier avec le développement fulgurant des objets connectés qui sont déjà les nouvelles victimes de virus et autres logiciels malveillants.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://fr.metrotime.be/2015/06/11/must-read/votre-identite-complete-ne-coute-que-70-dollars-sur-le-darknet/>
Par Gaëtan Gras

Des hôtels suisses victimes d'un piratage informatique. Le Wifi était-il sûr ? | Le Net Expert Informatique



Selon le groupe de sécurité informatique russe, Kaspersky, le logiciel d'espionnage « Duqu » a déjà servi à une cyberattaque en 2011. Crédit Reuters

Des hôtels suisses victimes d'un piratage informatique. Le Wifi était-il sûr ?

Nous vous avions déjà alerté sur les risques que pouvaient entraîner l'usage des Wifi public ou bien les Wifi ouverts des hôtels (cf : Est-il risqué de se connecter au wifi public ?). Voici ci-dessous exemple concret, par Atlantico, de mise en application par les pirates d'opérations d'espionnage en utilisant ces moyens de communications certes gratuits, mais non garantis en terme de sécurité et de confidentialité.

Denis JACOPINI

Les établissements qui ont abrité les négociations du P5+1 auraient été la cible de cyber-attaques, selon l'entreprise de sécurité informatique Kaspersky. Le Ministère public de la Confédération a ouvert une procédure pénale contre X.

Selon le groupe de sécurité informatique russe, Kaspersky, le logiciel d'espionnage « Duqu » a déjà servi à une cyberattaque en 2011.

Le porte-parole du Ministère public de la Confédération (MPC) André Marty a confirmé qu'une perquisition a été menée dans un hôtel genevois le 12 mai dernier et que du matériel informatique a été confisqué. « Le but de cette perquisition était d'une part de mettre à l'abri des informations et d'autre part de constater si des systèmes informatiques ont pu être infectés par des virus. »

Le MPC, qui soupçonne une activité interdite d'un service de renseignement étranger, a ouvert une procédure pénale contre X. L'entreprise de sécurité informatique Kaspersky affirme avoir découvert un virus espion très sophistiqué qui aurait touché trois des hôtels ayant accueilli les négociations sur le nucléaire iranien. L'Intercontinental et le Palais Wilson à Genève, le Beau Rivage à Lausanne ou le Royal Plaza à Montreux sont potentiellement des cibles de cette attaque. Et ces trois établissements ont un point commun : l'accueil des négociations sur le nucléaire iranien.

Selon le groupe de sécurité informatique russe, Kaspersky, le logiciel d'espionnage « Duqu » a déjà servi à une cyberattaque en 2011, montrant des similarités avec Stuxnet, un « ver » informatique qui a en partie saboté le programme nucléaire iranien en 2009-2010 en détruisant un millier de centrifugeuses servant à produire de l'uranium enrichi. Une autre attaque imputable à « Duqu », ajoute Kaspersky, est liée aux cérémonies du 70e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau, en janvier de cette année. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement étaient présents.

Le P5+1 réunit les Etats-Unis, la Chine, la Russie, la France, la Grande-Bretagne, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, et l'Allemagne. « Les informations internationales sur l'implication d'Israël dans cette affaire sont sans fondement », a déclaré la vice-ministre des Transports Tzipi Hotovely. « Ce qui est beaucoup plus important », a-t-elle ajouté, « c'est d'empêcher un mauvais accord où au final, nous nous retrouvons avec un parapluie nucléaire iranien. »

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité et en déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

<http://www.atlantico.fr/pepites/nucleaire-iranien-hotels-suisses-victimes-piratage-informatique-logiciel-duqu-2189164.html>

Kaspersky annonce être victime d'une Cyberattaque | Le Net Expert Informatique

 **Kaspersky annonce être victime d'une Cyberattaque**

L'éditeur de sécurité indique qu'une cyber-attaque a ciblé ses propres installations par le biais d'une nouvelle version du malware baptisé Duqu. Pour Eugene Kaspersky, le patron et fondateur de la société, cette offensive a pu être soutenue par un Etat.

Eugene Kaspersky prend la parole pour livrer les détails de l'attaque qui a visé les installations de l'éditeur de sécurité. Au cours d'une conférence de presse, le fondateur de la société a indiqué que les pirates ont utilisé une nouvelle variante d'un ver baptisé Duqu. Selon le patron de l'éditeur russe, le malware a été développé par une organisation très qualifiée, possiblement soutenue par un gouvernement étranger.

Eugene Kaspersky indique que ses équipes sont actuellement en train de rassembler l'ensemble des éléments pour comprendre l'attaque. Le responsable se veut toutefois rassurant. « Cette attaque n'a rien compromis pour nos clients mais également nos partenaires. Nous ne disposons pas encore de toutes les informations sur cette attaque mais je lance un avertissement clair, ne me hackez pas, c'est une mauvaise idée ».

L'éditeur s'est rendu compte de l'attaque grâce à une version Alpha de sa nouvelle solution censée lutter contre les menaces dites persistantes (ou APT pour advanced persistent threat). Pour Kaspersky le but des pirates était d'ailleurs d'espionner sa technologie permettant de traquer ce type de cyber-attaques.

Selon les spécialistes, Duqu est une variante de Stuxnet, un élément malveillant qui avait été utilisé pour attaquer des systèmes critiques dits SCADA. Stuxnet avait même permis d'organiser une cyber-attaque contre des installations informatiques présentes au sein d'une centrale nucléaire en Iran.

Toujours est-il qu'Eugene Kaspersky considère que le nouveau Duqu exploite plusieurs vulnérabilités 0-Day. Le fait d'être en mesure d'utiliser plusieurs failles jusqu'à présent inconnues est, selon le responsable, un élément important. Cela lui permet d'affirmer que les équipes derrière ce malware disposent non seulement de très solides connaissances techniques, mais également de soutiens « officiels » d'un gouvernement étranger.

Duqu, une nouvelle variante

Le malware Duqu avait déjà sévi en 2011. Mis en lumière par les équipes de Symantec, il était parvenu à se diffuser par le biais d'un fichier d'installation contenu dans un document Word (.doc) envoyé par e-mail. Une fois ouvert, ledit fichier exploitait une vulnérabilité du moteur d'analyse de font (TTF) Win32k TrueType et était ainsi capable d'infecter un poste informatique.

Microsoft avait par la suite été obligé de publier un patch de sécurité hors-cycle pour corriger les nouvelles vulnérabilités (0-Day) exploitées par le ver. A présent qu'une nouvelle variante du malware est détectée, la firme américaine pourrait à nouveau publier une mise à jour de sécurité pour l'ensemble de ses services.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

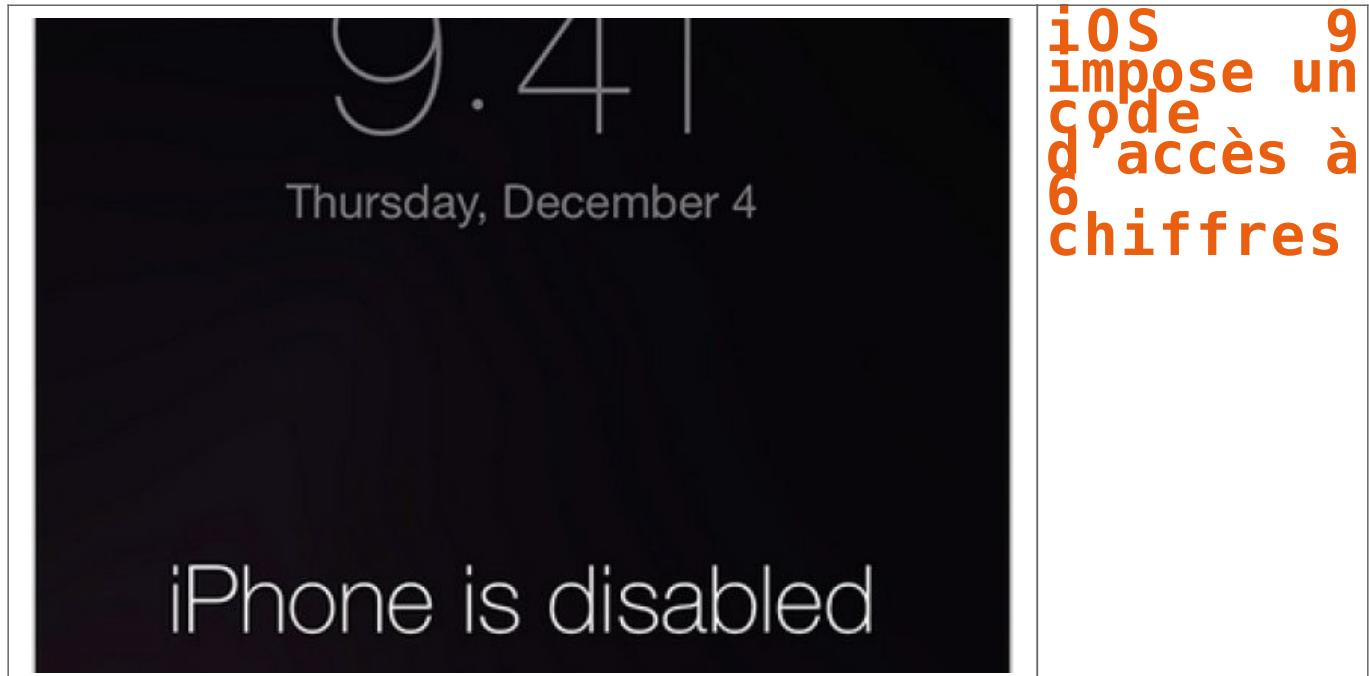
Cet article vous plaît ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://pro.clubic.com/it-business/securite-et-donnees/actualite-769814-kaspersky.html>

Par Olivier Robillart

ios 9 impose un code d'accès à 6 chiffres - Le Monde Informatique | Le Net Expert Informatique



Sous iOS 9, le verrouillage des terminaux se fera avec un code à six chiffres. « En passant d'une clef de 4 chiffres à une clef de 6 chiffres, le nombre de combinaisons possibles passe de 10 000 à 1 million », a déclaré Apple.

Il faudra des mots de passe à six chiffres pour déverrouiller les appareils mobiles d'Apple qui tourneront sous le futur système d'exploitation iOS 9. Et si iOS 8 permet déjà aux utilisateurs de choisir un mot de passe de plus de quatre chiffres, dont des symboles et des lettres, ce mode de codage reste optionnel, ce qui ne sera pas le cas du futur iOS. En exigeant un code d'accès à six chiffres, Apple multiplie par 100 le nombre de combinaisons possibles, « rendant ainsi les terminaux beaucoup plus difficiles à pirater », comme on peut le lire sur le site du constructeur.

Ce saut à un code d'accès plus long risque de ne pas plaire non plus aux autorités américaines qui craignent que le renforcement des mesures de sécurité et du cryptage complique leurs investigations et rende plus difficile l'accès à des informations sensibles où le facteur temps est important, notamment dans le cadre de la lutte antiterroriste. Apple avait déjà renforcé le chiffrement d'iOS 8 afin de protéger les données les plus sensibles, et la firme de Cupertino avait mis en œuvre davantage de protections matérielles pour rendre l'accès aux terminaux plus difficile. Mais les experts en sécurité avaient estimé que l'utilisation d'un mot de passe à quatre chiffres ne suffisait probablement pas à protéger les données malgré les remparts mis en place par Apple. D'autant que, même si les utilisateurs savent qu'ils sont mieux protégés par des mots de passe plus longs, notamment parce que les séquences peuvent être plus personnalisées, ils choisissent rarement les mots de passe les plus compliqués.

Le changement de mots de passe concerne les terminaux équipés de l'ID Touch, le système d'empreintes digitales intégré aux dernières versions d'iPhone et d'iPad. L'ID Touch permet de se passer du déblocage, parfois fastidieux, du mobile avec le code à quatre chiffres, mais Apple oblige l'utilisateur à déverrouiller le mobile avec son code en cas de redémarrage du terminal. Les appareils iOS offrent d'autres fonctions de protection. Par exemple, si l'utilisateur tape un mauvais code de déverrouillage, l'iPhone peut être bloqué pendant une minute et plus, si plusieurs mots de passe sont saisis à la suite. Il est également possible de programmer l'effacement complet des données après 10 tentatives infructueuses. Le passage à un code à six chiffres pourrait grandement compliquer le travail des enquêtes judiciaires, surtout si l'appareil sous iOS 9 est configuré pour effacer les données après plusieurs tentatives erronées.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-ios-9-impose-un-code-d-acces-a-6-chiffres-61419.html>

Par Jean Elyan

:

Cyberattaque de TV5 Monde : des pirates russes à la manœuvre ? | Le Net Expert Informatique



Cyberattaque de TV5
Monde à des pirates
russes à la manœuvre ?

Cette cyberattaque avait été menée par des inconnus se réclamant de l'organisation Etat islamique. L'enquête se tourne désormais vers la Russie.

La piste jihadiste semble s'éloigner. L'enquête sur le piratage d'envergure subi le 8 avril par la chaîne de télévision francophone TV5 Monde s'oriente vers « un groupe de hackers russes », selon une source judiciaire, mardi 9 juin. Cette cyberattaque avait été menée par des inconnus se réclamant de l'organisation Etat islamique. Des messages de propagande jihadiste avaient été diffusés sur le site de la chaîne, ainsi que sur ses comptes Facebook et Twitter.

Le parquet antiterroriste avait alors ouvert une enquête préliminaire. Dans ce cadre, « les investigations conduisent à ce stade vers un groupe de hackers russes désignés sous le nom APT28 », d'après la même source. Ce groupe serait aussi parfois désigné sous les noms de « Pawn Storm » et « Sofacy group ».

Selon un rapport de la société américaine FireEye, APT28 est « un groupe aguerri de développeurs et d'opérateurs qui collectent des données relatives aux problématiques de défense et de géopolitique, des données qui ne pourraient être mises à profit que par un gouvernement ». L'ampleur des moyens déployés et le fait que cette cellule mène des attaques avec régularité depuis « au moins 2007 » témoignent, selon FireEye, du fait qu'elle est « soutenue par un gouvernement, plus précisément un gouvernement basé à Moscou ».

Un travail d'investigation sur les adresses IP

D'après ce même rapport, APT28 a notamment mené des attaques contre des ministères géorgiens. Selon un autre rapport de la société japonaise Trend Micro, Pawn Storm a aussi visé des dissidents russes ainsi que des intérêts américains, notamment des infrastructures militaires et des ambassades.

Les enquêteurs ont pu remonter la trace des hackers par « le travail d'investigation sur les adresses IP des ordinateurs d'où sont parties les attaques », selon une source proche du dossier. D'après les rapports des deux sociétés de cybersécurité, la cellule utilise des méthodes très sophistiquées, notamment pour recueillir mots de passe et codes d'accès. Ils enregistrent, par exemple, des noms de sites internet avec des adresses très proches de sites institutionnels reconnus afin de tromper leurs cibles.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

http://www.francetvinfo.fr/culture/tv/cyberattaque-de-tv5-monde-des-pirates-russes-a-la-manoeuvre_944085.html :
Par Francetv info avec AFP